



ACCUEIL DE LOISIRS ROMAGNAT

Le Ptit MONDE

Plan MERCREDI

2025-2026

Sommaire

Sommaire.....	2
I. Préambule.....	3
II. L'équipe pédagogique.....	3
1. L'équipe de direction	3
2. L'équipe d'animation.....	4
3. Les autres adultes intervenants sur le séjour	4
III. Les réunions de préparation.....	4
IV. Les Objectifs	3
1. Nos objectifs généraux	3
2. Nos objectifs en lien avec les axes du PEDT	4
2. Les projets d'activité :	4
V. Les Moyens	6
2. Le matériel.....	6
3. Les locaux.....	6
VI. L'ÉVALUATION.....	7
1- Évaluation du projet pédagogique.....	7
2- Les outils d'évaluation	7

I. Préambule

Le fonctionnement, les modalités d'accueil et la journée type, le public accueilli, les intentions éducatives, les valeurs et le PEDT sont présentés dans le projet de structure de l'accueil de loisirs.

VIGIPIRATE

Pour la sécurité et compte tenu du plan VIGIPIRATE, un interphone a été installé à l'entrée de l'accueil du centre de loisirs.

Cela permet de fermer à clé la porte et d'être vigilants sur le contrôle de la circulation des personnes dans les locaux de l'accueil de loisirs.

NOS INTENTIONS ÉDUCATIVES :

- ⇒ Favoriser la socialisation au sein de l'accueil de loisirs et sensibiliser les enfants à la différence
- ⇒ Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap
- ⇒ Respecter le rythme de vie de l'enfant et sa sécurité
- ⇒ Encourager l'expression de chacun et lui permettre d'agir
- ⇒ Intégrer l'éducation alimentaire dans la journée de l'enfant
- ⇒ Faire vivre au public des vacances de qualité
- ⇒ Sensibiliser l'enfant à son environnement et au développement durable

II. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 8 animateurs sur les 3-5ans et 8 animateurs sur les + de 6ans et une directrice.

1. L'équipe de direction

L'équipe de direction a en charge l'organisation et le bon déroulement de la journée.

Elle est un appui pour son équipe d'animation et a un rôle formateur, elle est à l'écoute, veille à l'intégration et la cohésion de celle-ci.

Elle se charge aussi des temps d'accueil et de départ des enfants (l'utilisation de la tablette), elle assure la communication et la relation aux familles (contrôle les autorisations, relaye des informations, gère les particularités notamment sanitaires et alimentaires (PAI, ...)).

La direction anime les temps de réunion afin de faire le bilan des journées, de s'assurer de l'organisation de chaque mercredi, de veiller à la pédagogie d'animation sur tous les temps d'accueil des enfants. L'équipe d'animation doit, elle aussi, être en capacité de faire un retour sur les informations reçues.

2. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est constituée pour l'année. L'équipe est répartie par tranche d'âge de façon à répondre au mieux aux besoins spécifiques des enfants. L'esprit d'équipe est primordial entre tous. Une communication fluide est indispensable pour un déroulement idéal du séjour et l'atteinte de nos objectifs. Les temps de réunion et de bilan auront aussi pour objectif de permettre aux animateurs de partager, de discuter et de préparer ensemble leurs animations.

Le suivi des stagiaires :

La direction prendra en charge le suivi des stagiaires et mettra tout en place pour qu'ils s'intègrent, se forment et progressent dans leur rôle d'animateur. Un livret de suivi avec des outils leur sont remis à la journée de préparation lors de leur premier entretien.

Toute l'équipe a un rôle d'accompagnant et de transmission de pratique envers nos stagiaires.

3. Les autres adultes intervenants sur le séjour

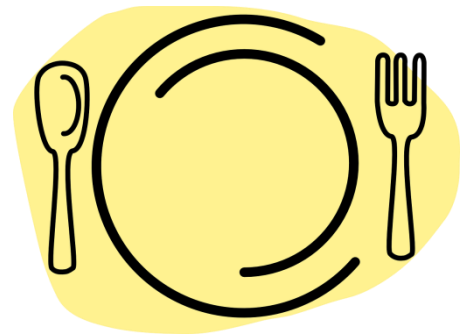
▪ Le personnel de restauration scolaire

Tous les midis les enfants mangent au restaurant scolaire Louise Michel, les enfants de plus de 6 ans prennent leur repas au « self ».

Les maternels sont servis à table.

Le personnel présent a un rôle défini :

- La mise en place des tables,
- Service des plats des maternels,
- Service au meuble chaud du self et réapprovisionnement du froid
- Aide au débarrassage pour les maternels



Nous devons, animateur et enfants, les respecter et respecter le travail de ces agents.

Nous affichons les menus de la semaine.

▪ Le personnel d'entretien des locaux

Un agent responsable de l'entretien des locaux sera présent chaque jour. Il est important de respecter son travail et de le faire respecter aux enfants.



III. Les réunions de préparation

Les réunions de préparation du lundi sont le point de rendez-vous de l'équipe au complet, elles ont lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Il s'agit d'un temps de partage et d'échange : une équipe d'animation est une source inépuisable d'expériences, d'idées, de connaissances et il est important de les partager.

Elle permet de voir ensemble :

- Les points d'organisation de la journée de l'enfant et des adultes.
- Le projet pédagogique : il est vu avec toute l'équipe lors de ces réunions afin de s'assurer que chacun est en accord avec celui-ci.
- La mise en place des salles d'accueil et d'activités du séjour.
- Les plannings, les activités, la décoration, la préparation du matériel, etc.

Il est indispensable que tous se retrouvent dans le projet qu'ils portent, et travaillent dans le sens de leurs valeurs personnelles et professionnelles.

Rien n'est figé, tout se discute. Mais tout n'est pas acceptable !

« On regrette rarement d'avoir osé, mais toujours de ne pas avoir essayé »

Serge Lafrance.

IV. Les Objectifs

1. Nos objectifs généraux

Nos objectifs généraux découlent de nos intentions éducatives.

RESPECTER LES BESOINS ET LE RYTHME DES ENFANTS

- En favorisant le sommeil des plus jeunes lors du temps de sieste.
- En alternant des temps calmes et des temps forts durant la journée
- En mettant en place un accueil échelonné le matin et le soir

PERMETTRE AUX ENFANTS D'AVOIR UNE BONNE HYGIENE ALIMENTAIRE

- En faisant du repas un moment éducatif
- En veillant à ce que l'enfant goûte à tous les plats
- En sensibilisant les enfants aux règles d'hygiène

FACILITER LE VIVRE ENSEMBLE

- En mettant en place des règles de vie
- En favorisant l'entraide lors de tous les temps de la journée
- En étant vigilant à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe

SENSIBILISER LES ENFANTS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

- En expérimentant le tri des déchets et la diminution de la pollution
- En mettant en place des mesures d'économie et de recyclage de l'eau
- En sensibilisant sur le gaspillage et l'économie des ressources

2. Nos objectifs en lien avec les axes du PEDT

- Favoriser l'intégration des familles au sein de l'accueil de loisirs :
- Instaurer des temps de valorisation des projets d'animations auprès des familles : pots, spectacle, etc.
- Créer des outils de communication auprès des familles : gazette, audios etc.

- Développer l'intérêt culturel des enfants au travers de projets :
- Approfondir les animations prévues en sensibilisant aux diverses cultures
- Créer un programme élargi et diversifié

- Instaurer des temps d'animation inter-groupes :
- Favoriser l'échange et la collaboration au sein de l'équipe
- Responsabiliser les enfants
- Permettre aux enfants de créer une cohésion de groupes et d'apprendre à connaître l'autre.

Les animateurs proposent des activités adaptées au thème et au public qu'ils encadrent.

2. Les projets d'activité :

Ces animations feront l'objet d'un temps d'échange et de préparation avec les équipes. Une réunion d'équipe est fixée une fois par semaine, elle permet de préparer au mieux les projets mis en place sur les mercredis et l'organisation de la journée. Chaque équipe organise son planning et prépare un support de communication aux familles. Elle prépare les temps d'activités de la semaine et prévoit d'inclure les envies des enfants. Les animateurs travaillent par équipe en fonction de leur rattachement à un groupe d'âge et préparent ensemble le planning d'activités. Un minimum de deux activités différentes sont proposées chaque demi-journée afin de laisser à l'enfant le choix.

Les plannings proposés permettent à l'enfant d'être acteur de sa journée, les activités sont susceptibles d'être modifiées ou adaptées en fonction des envies et besoins du public.

Le projet d'animation est découpé en 5 périodes sur l'année avec une thématique définie pour chacune d'entre elle. Une sortie en extérieure est organisée à chacune de ces périodes. L'accueil d'intervenants est également organisé en fonction des thématiques et des projets.

⇒ Un accueil inclusif

La collaboration avec le DALHIR63 (Dispositif d'Accompagnement de l'Humain vers des Loisirs Intégrés et Réguliers)

La ville de Romagnat poursuit une politique en faveur des enfants porteurs de handicap en favorisant leur inclusion dans l'accueil de loisirs. Depuis 2018 la collectivité s'est mise en relation avec le dispositif du DALHIR afin d'être accompagnée dans sa démarche d'accessibilité.

Désormais implanté dans toute l'Auvergne, le DAHLIR permet aux personnes en situation de handicap, de précarité sociale ou atteinte de maladies chroniques de s'intégrer grâce à la pratique de loisirs en milieu ordinaire. L'accueil de loisirs de Romagnat est déclaré accueil collectif de mineurs pouvant recevoir du public en situation de handicap. Nous avons un partenariat avec le DAHLIR, que nous contactons dès qu'une famille nous sollicite pour accueillir son enfant en situation de handicap.

Un entretien et un échange est alors organisé avec la famille, l'équipe de direction et le DAHLIR.

Le DAHLIR peut nous accompagner sur le recrutement d'un animateur qualifié pour accompagner cet enfant et un suivi est mis en place pendant toute la durée de sa présence à l'accueil de loisirs.

La Passerelle avec le CMI (Centre Médical Infantile) :

L'accueil de loisirs travaille actuellement à la construction d'une passerelle avec le Centre Médical Infantile de Romagnat et plus particulièrement avec l'Institut d'Education Motrice. Notamment par la coordination de temps d'animation partagés (carnaval, temps d'échange lors de brainstorming organisés dans le cadre du budget participatif de Romagnat.

Notre volonté commune de permettre aux jeunes de l'accueil de loisirs et de l'I.E.M de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, motive ce partenariat facilité par notre proximité géographique.

Le Projet d'Accueil individualisé (PAI)

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il contient les besoins spécifiques de l'enfant ou de l'adolescent et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant ou de l'adolescent sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant ou l'adolescent pour sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations concernant :

- Les régimes alimentaires à appliquer,
- Les conditions des prises de repas,
- Les aménagements d'horaires,
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant ou de l'adolescent,
- Les activités de substitution proposées.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou, par exemple, en prévision d'un voyage ou d'une sortie.

Les passerelles associatives

Actuellement la commune souhaiterait co-construire des « passerelles » avec les associations locales. Une adaptation des horaires d'activités extrascolaires associatives en miroir avec les horaires de l'accueil de loisirs ainsi que l'accompagnement de l'enfant pourraient permettre de répondre aux besoins des familles et des enfants :

- Un accueil et une prise en charge de l'enfant sur la journée
- La participation aux activités de l'accueil de loisirs ainsi que l'inscription à l'activité associative de son choix (sport, art, culture)

La Saison culturelle romagnatoise

Un partenariat se met en place entre le service éducation jeunesse et le service culturel de la commune. Chaque année dans le cadre scolaire toutes les classes bénéficient de la participation gratuite à un spectacle enfant organisé par la saison culturelle municipale. Lors de l'accueil du mercredi nous proposons aux enfants accueillis de participer à des actions de médiation animées directement par la troupe artistique visant à enrichir la lecture des spectacles et à approfondir la relation entre les artistes et les spectateurs.

Echanges intergénérationnels avec l'EHPAD « Les Tonnelles »

Depuis 2016 l'accueil de loisirs du mercredi et l'EHPAD « Les tonnelles » collaborent sur un projet intergénérationnel. Le partenariat des équipes d'animation de chacune des structures un mercredi par période apporte un nouveau regard sur les activités proposées entre le groupe des plus grands et un groupe de personnes âgées.

Ateliers cuisine, découverte de jeux en bois, animation Switch tout est réuni pour permettre la création d'un lien social entre les générations.

Les objectifs :

- Favoriser le lien social, rompre l'isolement
- Répondre aux besoins de chacun par le biais de rencontres : besoin de réassurance, d'estime de soi, de reconnaissance, d'interactions...
- Favoriser la transmission de savoirs, savoir-être et savoir-vivre
- Intégrer les notions de partage et de respect.

V. Les Moyens

2. Le matériel

Le matériel de l'accueil de loisirs est mis à disposition des animateurs :

- Du matériel de récupération
- Du matériel neuf
- Du matériel d'animation de pleine nature et de jeux sportifs

Les animateurs demandent leur besoin en matériel spécifique au préalable du séjour pour commande par l'équipe de direction.

3. Les locaux

L'accueil de loisirs occupe des locaux dans l'espace de vie Bernard BRAJON.

Les salles d'accueil de chaque groupe :

- **Les 3/5 ans :** Une salle d'accueil, des sanitaires, une salle de sieste
- **Les + de 6 ans :** Deux salles d'accueil, des sanitaires



Les annexes :

- Le bureau de direction
- L'infirmierie
- La cuisine
- La salle peinture
- La salle Marie Marvingt
- La salle des animateurs
- La salle de stockage
- Le vestiaire

VI. L'ÉVALUATION

Évaluer, c'est prendre du recul afin d'émettre un constat sur une situation. L'évaluation est l'opportunité de prendre des décisions d'évolution, au vu de l'atteinte des objectifs et de la finalité de l'action. Elle fait partie intégrante de nos projets d'animation, l'activité ne se termine qu'une fois évaluée. Il est important de savoir remettre en question ses pratiques.

1- Évaluation du projet pédagogique

Le projet n'est pas un document figé, pour le faire évoluer et tendre à sa meilleure version il est indispensable d'en faire une évaluation. Celle-ci ne se fait pas seulement en fin de période mais aussi avant (en réunion de préparation avec l'équipe) et pendant (lors des points du lundi) afin de modifier les points à améliorer.



2- Les outils d'évaluation

Les réunions d'équipe

Une réunion d'équipe par semaine est organisée afin d'évaluer nos objectifs.

Au cours de ces réunions, l'échange que nous pourrons avoir se devra d'être constructif. Il sera basé sur les réussites et les non-réussites de nos actions mutuelles et nous serons amenés à revoir nos actions afin de les améliorer.

Chacun fera également un retour sur le déroulement des activités et les éventuels problèmes avec les enfants et les parents.

Ces réunions servent également à préparer et organiser les projets d'activités

Les réunions d'enfants

Les envies et les idées des enfants sont prises en compte lors d'échanges au moment du goûter.

Chaque groupe est libre de mettre en place des outils appropriés pour recueillir les avis des enfants.
Météo des émotions, mini sondages...

Évaluation du temps de repas/ relation SIVU

Pendant le mercredi un échange téléphonique journalier avec la direction permet d'adapter et d'améliorer le temps de restauration des enfants.
Les animateurs disposeront d'un outil de suivi quotidien.

Évaluation de l'équipe pédagogique

Un bilan écrit sera distribué aux animateurs en fin de période entre chaque vacances scolaires, afin de recueillir les avis de chacun, d'améliorer les points qui posent difficulté et valoriser les points positifs du séjour.

Des entretiens individuels avec l'équipe de direction pourront si nécessaire, être mis en place à tout moment du séjour si un animateur en ressent le besoin ou si la direction le juge nécessaire.

Pour les stagiaires, deux entretiens individuels auront lieu au minimum en milieu et fin de séjour. Un livret de suivi avec des outils leur sont remis en début de stage.

Ce sera l'occasion d'échanger dans l'idée d'optimiser notre travail d'équipe. Il sera demandé à l'équipe, en fin de séjour, si leurs attentes vis-à-vis de la direction ont été satisfaites et ce qui leur a éventuellement manqué.

Évaluation des visites extérieures

Un bilan aura lieu sur les animations effectuées par des intervenants spécifiques et sur des sites extérieurs.

Ils complètent l'équipe pédagogique et l'équipe devra évaluer leur prestation.
Il sera également effectué un retour sur les sorties, sur l'organisation, le pique-nique et le déroulement de ces journées.

Le bilan quantitatif

La quantification des actions d'animation et de la fréquentation de l'accueil sont des indicateurs d'évaluation :

- Suivi statistique des présences des enfants
 - Recensement des animations et des activités proposées par l'équipe
 - Intervenants extérieurs
- Ces éléments sont présentés sous forme de synthèse des bilans produits toute l'année, lors du COPIL PEDT

Axe de Développement : impliquer les familles au sein de l'accueil de loisirs

- Avec les familles :
- Associer les parents à la vie de l'accueil apparaît comme une évidence tant il est admis par tous que la famille est le premier cadre social s'imposant aux enfants : un cadre dans lequel ils construisent leurs premières expériences et habiletés sociales et se confrontent aux valeurs éducatives portées par leurs

parents. Créer les conditions permettant de tisser une relation de confiance avec les familles, appréhender les modèles éducatifs portés par chacune d'entre elles et favoriser leur implication dans la vie de l'accueil, autant d'enjeux à anticiper dans le cadre des projets éducatifs et pédagogiques des structures. À l'accueil de loisirs, nous instaurons tout d'abord un climat de confiance avec les familles, une relation de qualité est essentielle. L'équipe pédagogique se rend toujours disponible et à l'écoute. La communication :

Le portail Famille : le secrétariat du service éducation jeunesse est la première source, de communication avec les familles.

Le portail famille est géré par les secrétaires du service éducation jeunesse. Ce site permet aux familles de pouvoir inscrire leurs enfants selon leur besoin.

Les inscriptions sont validées jusqu'au vendredi midi précédent l'accueil.

Le site de la mairie : sont accessible sur le site de la commune, les différents projets (pédagogique, règlement intérieur, programme des activités) ainsi que les menus du restaurant scolaire.

L'équipe pédagogique

Un accueil est installé dans le hall, pour accueillir les familles et les enfants. L'équipe de direction pointe les enfants à leur arrivée ainsi que leur départ.

Il s'agit du principal temps de communication entre l'équipe et les familles.

Ce moment d'échange permet aux familles de parler librement et en toute confiance avec le personnel de direction et/ou d'animation.

Le programme d'animation est également distribué aux parents au début de chaque période.

Lors d'activité spécifique ou de sortie à la journée, la communication avec les familles se fait par des flyers.

Il s'agit d'informer les familles sur l'organisation de la journée (heures de départ, destination, heures d'arrivée).